



Pour une Coopération belge qui soutient des Systèmes Alimentaires Durables au Sud





©STRUZIK – simply human et SOS Faim

CONTACTS

Note rédigée au nom de la Coalition contre la faim par :

- **François Grenade (Iles de paix)**

Commentaires et relecture :

- **Julie Berthelier (ULB Coopération)**
- **Stéphane Desgain (CNCD-11.11.11)**
- **Patricia Toelen (DBA)**
- **Pierre Colliere (Eclasio)**
- **Katelijne Suetens (Broederlijk Delen)**

Tél: 02/250 12 64



Pour une Coopération belge qui soutient des Systèmes Alimentaires Durables au Sud

La Coalition Contre la Faim demande de réorienter la politique de coopération au développement belge consacrée à l'agriculture et à la sécurité alimentaire, pour qu'elle se mette réellement au service de la promotion et du soutien des systèmes alimentaires durables dans les pays du Sud.

1/ CONTEXTE

Sur une population mondiale de 7,6 milliards, la sous-alimentation touche aujourd'hui 821 millions de personnes. Les carences alimentaires touchent plus de 2 milliards de personnes. Au moins 2 milliards de personnes sont en surpoids, dont 650 millions souffrent d'obésité. Entre un quart et un tiers des émissions de gaz à effet de serre sont attribuables à nos systèmes alimentaires. Mais l'impact de nos systèmes alimentaires est bien plus large : perte de biodiversité, changement d'affectation des terres, usage de l'eau douce...¹ Face aux défis sociaux et aux limites environnementales de notre planète, le statu quo n'est plus une option envisageable. Nous sommes obligés de **repenser et reconstruire nos systèmes alimentaires**. Les politiques belges et européennes doivent prendre la mesure de cet enjeu. Concernant les pays du Sud, elles doivent favoriser dans leurs politiques de coopération au développement l'émergence de systèmes alimentaires durables, et renforcer la cohérence des politiques en faveur du développement durable.

Un système alimentaire durable garantit le **droit à l'alimentation** et respecte les principes de la **souveraineté alimentaire**². Il permet à tous et à toutes, partout dans le monde, de disposer d'une alimentation saine et suffisante à un prix accessible,

sans compromettre les bases économiques, sociales, environnementales, culturelles et nutritionnelles nécessaires à la souveraineté alimentaire des générations futures. Un système alimentaire³ durable se caractérise :

- Par un mode de production durable, inspiré des principes de l'agroécologie⁴, qui permet de renforcer l'autonomie des productrices et producteurs et de gérer durablement les ressources naturelles
- Par des circuits de transformation et de commercialisation justes, donnant la priorité aux marchés locaux et régionaux, et par des modes de consommation sains et responsables
- Par un cadre légal ainsi que des politiques publiques qui encouragent les pratiques agricoles et alimentaires génératrices d'externalités positives
- Par une recherche scientifique agricole indépendante et adaptée
- Par une prise en compte des droits des femmes et des rapports de genre

1 Campbell et al., 2017 « Agriculture production as a major driver of the Earth system exceeding planetary boundaries », Ecology and Society.

2 Le droit à la souveraineté alimentaire est le droit des peuples à une alimentation saine, dans le respect des cultures, produite à l'aide de méthodes durables et respectueuses de l'environnement, ainsi que leur droit à définir leurs propres systèmes alimentaires et agricoles, sans que ceux-ci ne portent préjudices aux droits des autres peuples.

3 Pour mieux comprendre les systèmes alimentaires durables, voir : Coalition Contre la Faim (2018), « Systèmes alimentaires durables au Sud : Obstacles et pistes pour relever le défi », position paper.

4 L'agroécologie est (i) un ensemble de pratiques agronomiques qui intègre les principes de l'écologie, (ii) une discipline scientifique qui fusionne agronomie, écologie et des dimensions de sciences humaines, et qui croise savoirs scientifiques et paysans, (iii) un mouvement social qui revendique des changements structurels, socioéconomiques et politiques, dans l'ensemble du système alimentaire permettant de faire percoler des pratiques de production et de consommation durables.



Lorsque les dimensions sociales, environnementales, culturelles, nutritionnelles et économiques des systèmes alimentaires sont prises en compte, **l'approche holistique de l'agroécologie est l'approche la plus pertinente**. De nombreux rapports internationaux et études scientifiques en attestent.⁵

Aujourd'hui, la prise de conscience internationale s'accélère. Ainsi, lors du Comité de l'Agriculture de la FAO en octobre 2018, José Graziano Da Silva, le directeur général de la FAO a déclaré : « Parvenir au développement durable signifie abandonner les systèmes alimentaires et l'agriculture intensive nécessitant de nombreux intrants et ressources. Nous devons adopter des pratiques durables capables de fournir une alimentation saine et nutritive, des services écosystémiques et de renforcer la résilience face au changement climatique ». José Graziano da Silva a souligné que, pour la FAO, promouvoir la transformation du secteur agricole vers des systèmes alimentaires durables comprend des initiatives visant à aider les pays à élaborer des politiques et à mettre en place des actions liées à l'agroécologie⁶.

Dans les politiques de coopération au développement aussi, la nécessité de soutenir l'agroécologie prend de l'ampleur. Ainsi, nos voisins français, qui ont déjà réorienté une part de la recherche agronomique vers l'agroécologie, ont lancé en 2018 un nouveau programme pour l'appui à la transition agroécologique en Afrique de l'Ouest. Qu'attend la Belgique pour prendre part à ce mouvement ?

2/ PLACE DES SYSTÈMES ALIMENTAIRES

DURABLES DANS LA NOTE STRATÉGIQUE

La nouvelle note stratégique agriculture et sécurité alimentaire éveille de sérieuses craintes, comme l'avait souligné la Coalition contre la Faim⁷. Cette note donne cependant des opportunités pour promouvoir et soutenir des systèmes alimentaires durables au Sud, de nombreux leviers existent, notamment :

- La mise en avant de la résilience des producteurs, et la nécessité d'évaluer la durabilité économique, sociale et environnementale des chaînes de valeur soutenues
- L'approche droits y est rappelée, ainsi que l'importance du droit à la terre et de la protection des droits « qui mènent à une hausse de la productivité durable »
- L'importance de la nutrition et de l'égalité de genre
- La reconnaissance de l'agriculture durable comme axe transversal, qui doit concilier justice sociale, protection de l'environnement et efficacité économique

La Coalition Contre la Faim estime que la stratégie de la coopération belge devrait être revue pour être plus ambitieuse dans son appui à la transition vers des systèmes alimentaires durables. Elle exige une place centrale et une intégration effective des éléments cités ci-dessus dans les interventions de la coopération belge au développement.

3/ PROPOSITION

La nécessité de transformer les systèmes alimentaires est aujourd'hui un fait largement établi, **la coopération au développement belge a maintenant un rôle à jouer pour soutenir des systèmes alimentaires durables** dans les pays partenaires. Les ONG belges de la Coalition Contre la Faim invitent la Belgique à **devenir un leader dans la promotion de l'agroécologie** comme moyen pour renforcer les systèmes alimentaires durables. Avec ses universités d'agronomie reconnues internationalement, des experts de première ligne qui sont des précurseurs de cette réflexion au niveau international, et la grande expérience de nombreuses ONG belges dans l'accompagnement de projets agroécologiques, la Belgique dispose en effet de nombreux atouts pour aller dans cette direction.

5 Par exemple : FAO (2018), "The ten elements of agroecology: guiding the transition to sustainable food and agricultural systems"; IPES-Food (2016), « De l'uniformité à la diversité : Changer de paradigme pour passer de l'agriculture industrielle à des systèmes agroécologiques diversifiés » ; International Assessment of Agricultural Knowledge, Science and Technology for Development (2008), "Agriculture at a crossroads".

6 FAO, COAG, 2018. Transformer l'agriculture et les systèmes alimentaires pour nourrir les populations et la planète. Rome, 1 Octobre 2018. <http://www.fao.org/news/story/fr/item/1155234/code/>

7 Voir à ce sujet la carte blanche publiée par la Coalition Contre la Faim : https://www.rtb.be/info/opinions/detail_I-esprit-d-entreprise-comme-premier-outil-de-developpementagricole-en-afrique-les-ong-sont-sceptiques?id=9600675



Recommandations

- 1/ Le (nouveau) Ministre de la Coopération au Développement doit revoir la Note Stratégique « Agriculture et Sécurité Alimentaire » pour l'aligner avec la priorité internationale du renforcement des systèmes alimentaires durables, basés sur l'agroécologie et l'agriculture familiale.**
- 2/ Respecter les 15% de l'APD belge effectivement attribués à la réalisation de l'ODD2⁸, et en particulier :**
 - I. Soutenir les modes de production durables
 - a. Sécuriser le droit et l'accès équitable à la terre, à l'eau et aux semences, en particulier pour les femmes
 - b. Financer les pratiques agroécologiques et soutenir la période de transition, particulièrement difficile pour les agriculteurs
 - c. Soutenir des moyens de productions agroécologiques, tels que les semences paysannes ou le développement d'une mécanisation spécifique
 - II. Favoriser des circuits de transformation et de commercialisation justes
 - a. Soutenir des chaînes de valeur alimentaires locales qui renforcent un tissu économique local créateur d'emploi et qui favorisent un partage équitable des richesses créées. Pour ce faire, soutenir en priorité les entreprises sociales et les coopératives de productrices et producteurs, et privilégier les MPME aux grandes entreprises
 - b. Investir dans les infrastructures publiques rurales permettant de désenclaver les territoires ruraux et de les relier aux villes environnantes
 - c. Renforcer les organisations des producteurs et des productrices afin de faciliter la commercialisation des produits
 - III. Soutenir et valoriser les pratiques agroécologiques des femmes
 - IV. Reconnaître et renforcer les organisations de femmes rurales, les mouvements sociaux et paysans des pays du Sud
- 3/ Financer des projets au service des systèmes alimentaires durables :**
 - I. Exclure les financements de projets impliquant des cultures à grande échelle
 - II. Veiller à ce que les fonds d'adaptation et d'atténuation des changements climatiques financés par la Belgique soient en appui aux systèmes alimentaires durables
- 4/ Augmenter les financements alloués à la recherche sur l'agroécologie et les systèmes alimentaires durables**
 - I. Financer cette recherche au Nord (entités fédérées) comme au Sud (contributions au CGIAR, à la FAO, à la Banque Mondiale)
 - II. Maintenir et renforcer une recherche agronomique et scientifique publique et indépendante
- 5/ Construire une Politique Agricole et Alimentaire Commune qui soutient en Europe la transition agroécologique des systèmes de production⁹ et qui empêche les exportations à bas prix des surplus européens (voir la note « Cohérence des politiques pour le développement »)**

⁸ Le deuxième Objectif de Développement Durable vise à éliminer la faim, assurer la sécurité alimentaire, améliorer la nutrition et promouvoir l'agriculture durable

⁹ Rapport UE3F (2018) concrete proposals for reforming, redesigning and realigning a range of policies in order to guide the transition to sustainable food systems in Europe : <http://www.ipes-food.org/images/CoreDocs/Towards-a-Common-Food-Policy-for-the-EU.pdf>



coalitie **tegen de honger**
coalition **contre la faim**

WWW.COALITIONCONTRELAFAIM.BE